

CHAMPIONNATS AURA JUNIORS/SENIORS FEMMES

ELITES HOMMES

5 JUIN 2022



Sprinter Club Aurillac



PARLAN – CANTAL

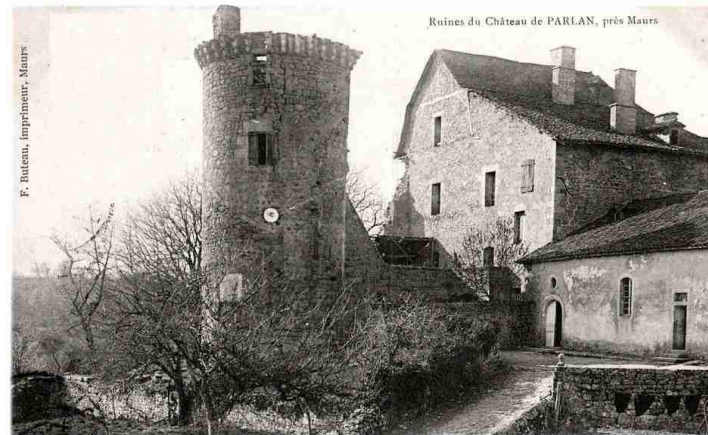


Maxime Jarnet – Vainqueur en 2021 à Cusset



Océane Mahé – vainqueur en 2021 à Cusset





**CHAMPIONNAT AUVERGNE-RHONE-ALPES
CYCLISME SUR ROUTE
JUNIORS /SENIORS DAMES
& ELITES HOMMES
DIMANCHE 5 JUIN 2022
PARLAN – CANTAL**

ORGANISATION



Chapelle du Bourniou

HORAIRES les Samedi et Dimanche

Samedi 4 Juin

De 16h00 à 19h00 : Permanence Dossards Salle Polyvalente

Dimanche 5 Juin

07H30 Accueil de l'organisation et des signaleurs

08h00 Permanence Dossards Salle Polyvalente

09h00 Réunion sécurité sous le barnum à l'arrivée

09h00 Réunion DS Salle Polyvalente

De 12h00 à 14h00 Repas au Café de la Place 17 Place St Roch à Parlan

13h30 Réunion DS Salle Polyvalente

Vers 17h30 Remise Protocolaire Femmes et Hommes sur le Podium à l'arrivée



Sprinter Club Aurillac

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Epreuve Dames Juniors - Séniors :

Départ fictif : 09 h 45

Départ réel arrêté à Roumégoux : 10 h 00

10 km x 9 tours = 90 km

Arrivée prévue :

Moyenne de Course	30 km / h	35 km / h	40 km / h
Heure d'arrivée	13 h	12 h 33	12 h 15

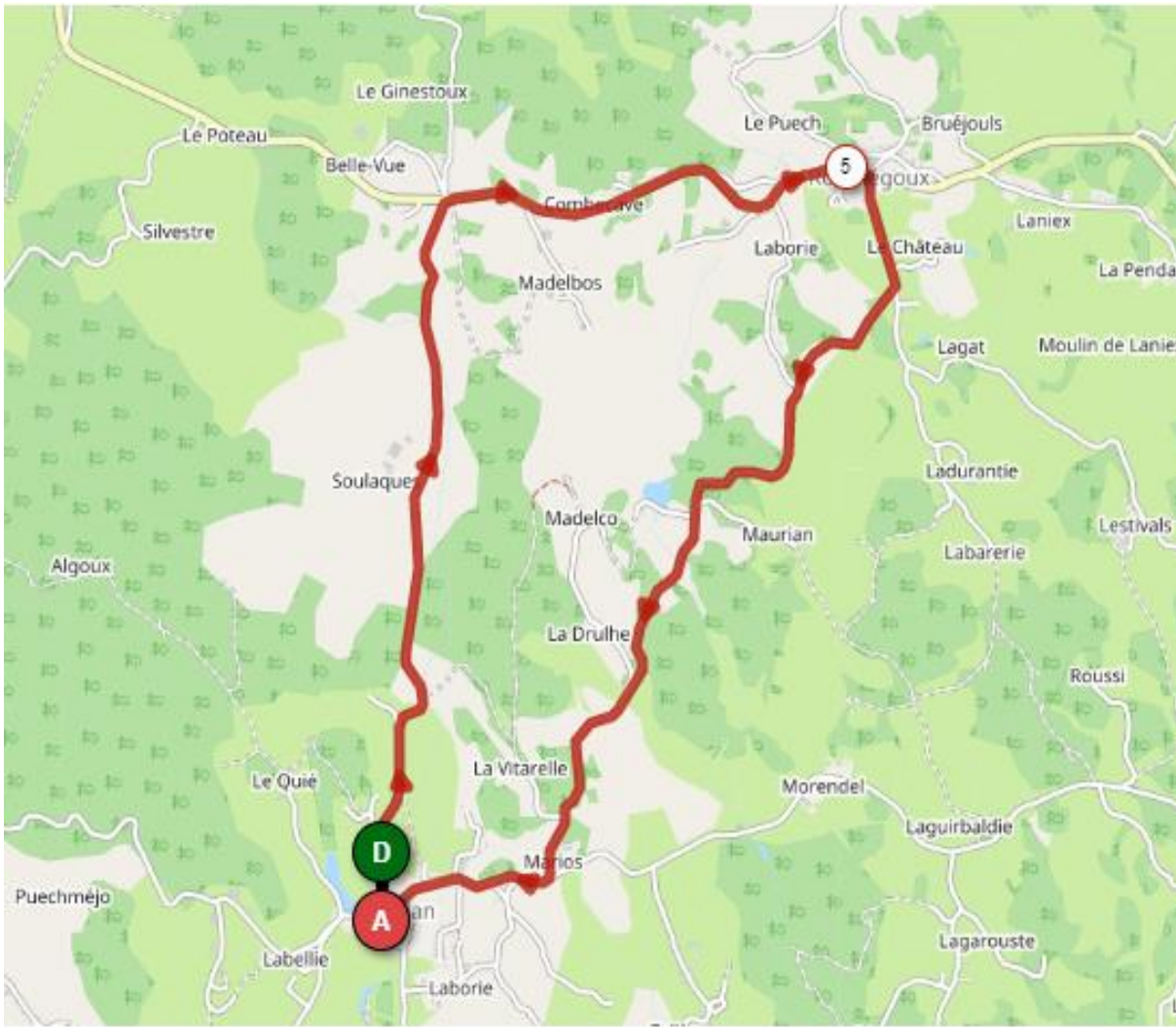
Epreuve Elites Hommes :

Départ réel : 14 h 30

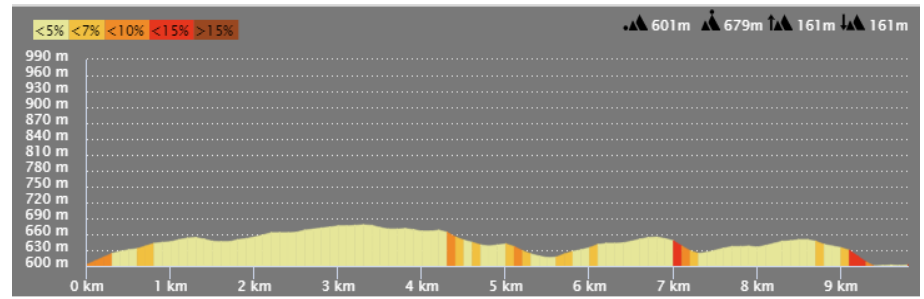
10 km x 15 tours = 150 km

Arrivée prévue :

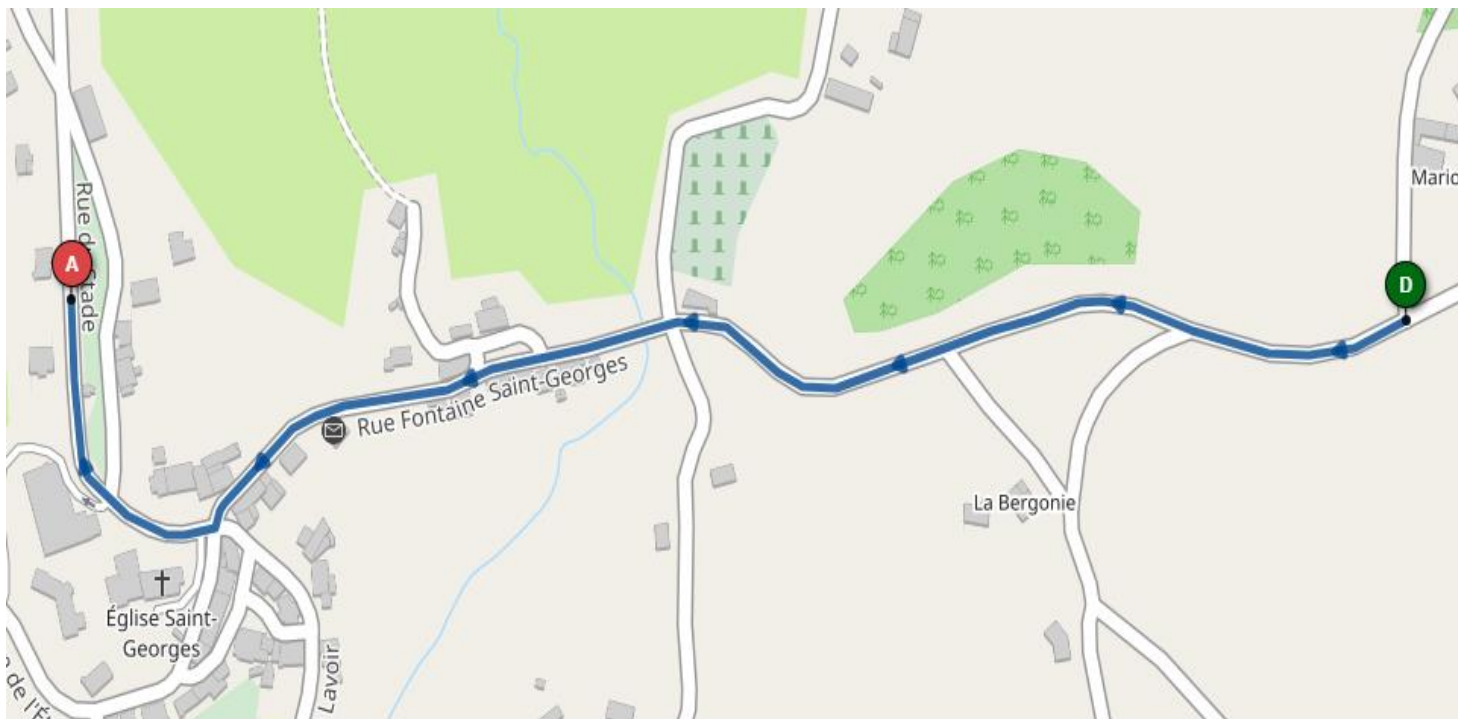
Moyenne de Course	35 km / h	40 km / h	45 km / h
Heure d'arrivée	17 h 20	17 h	16 h 40



Sprinter Club Aurillac

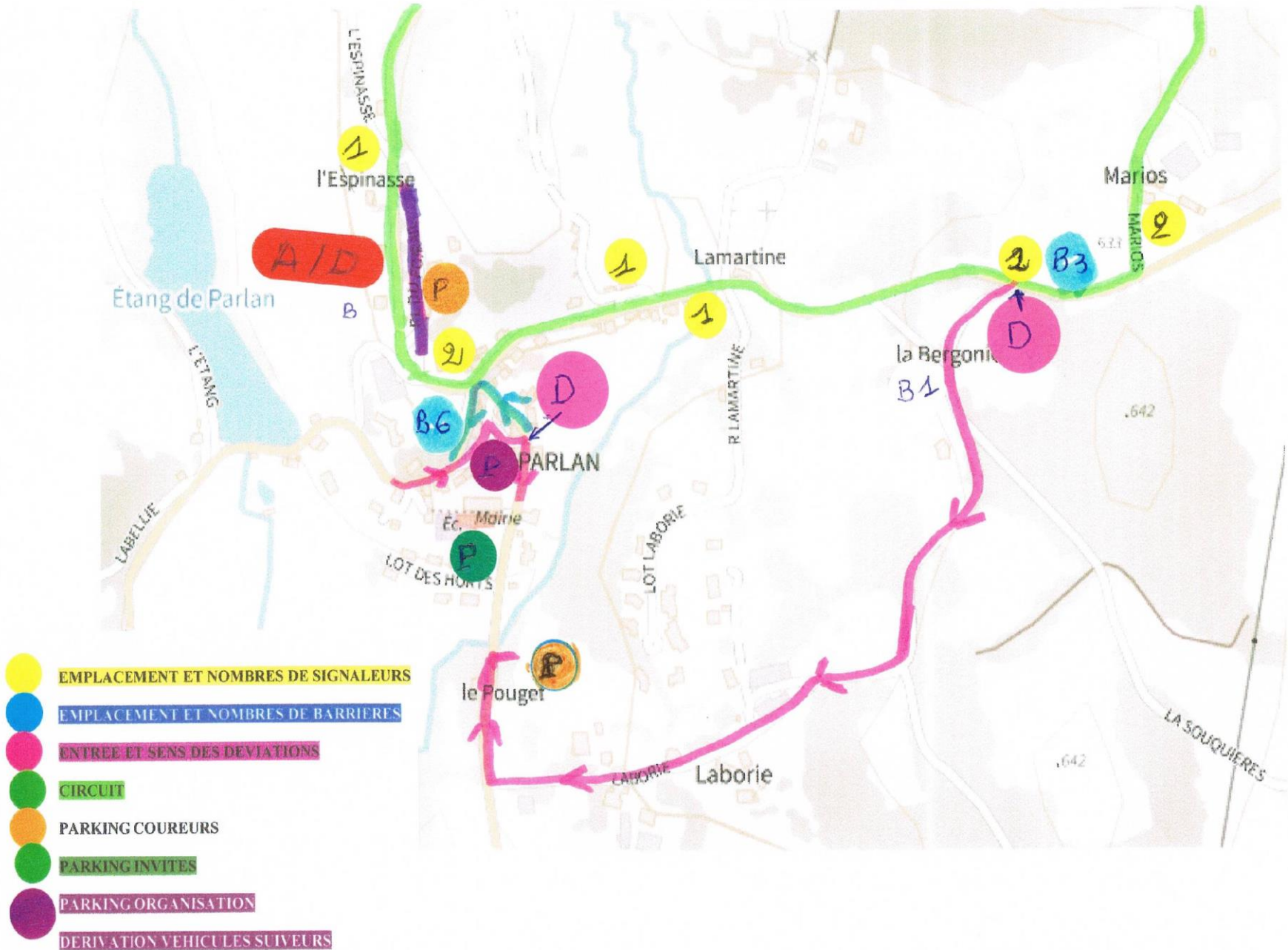


LE DERNIER KILOMETRE

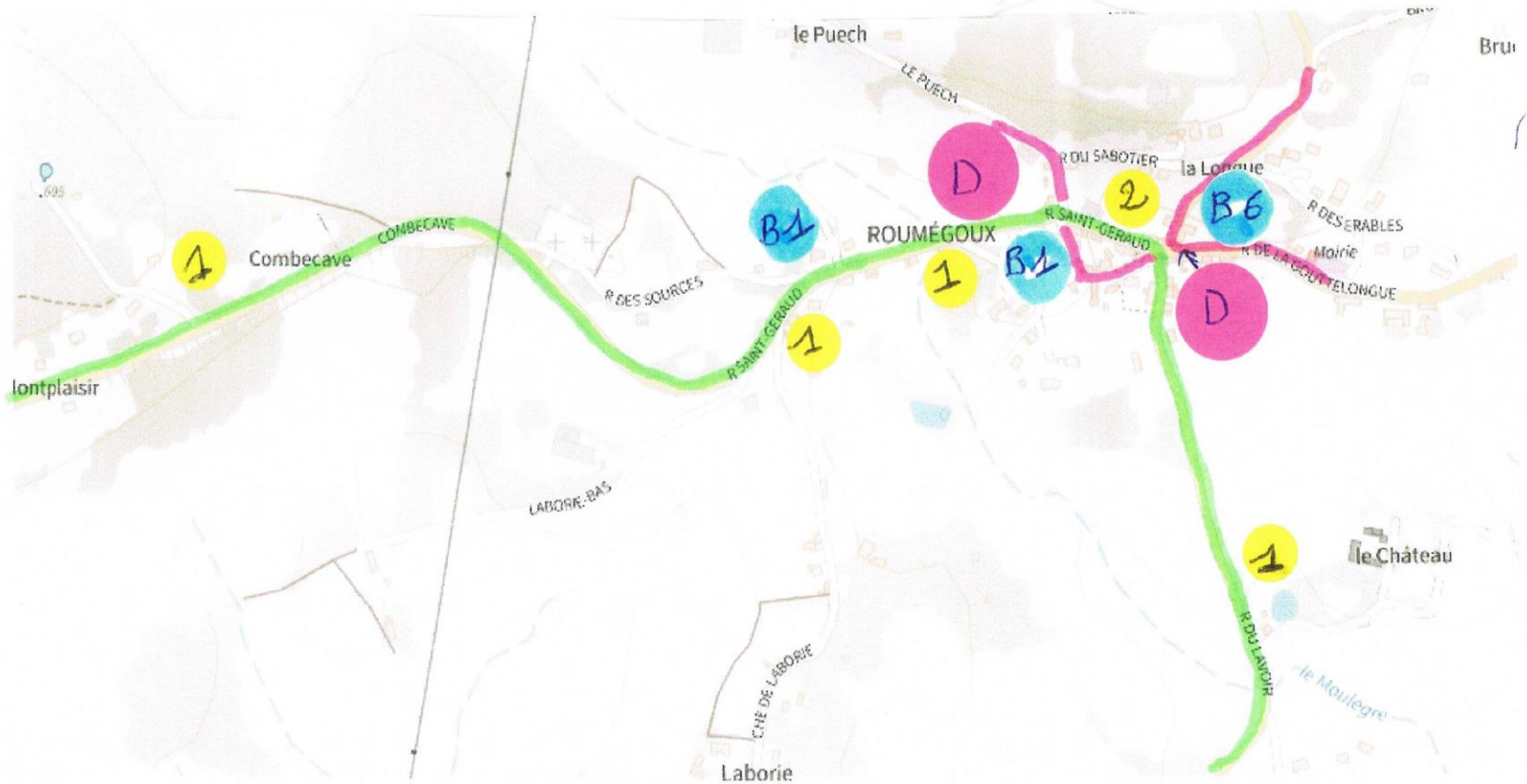






Sprinter Club Aurillac

PARLAN



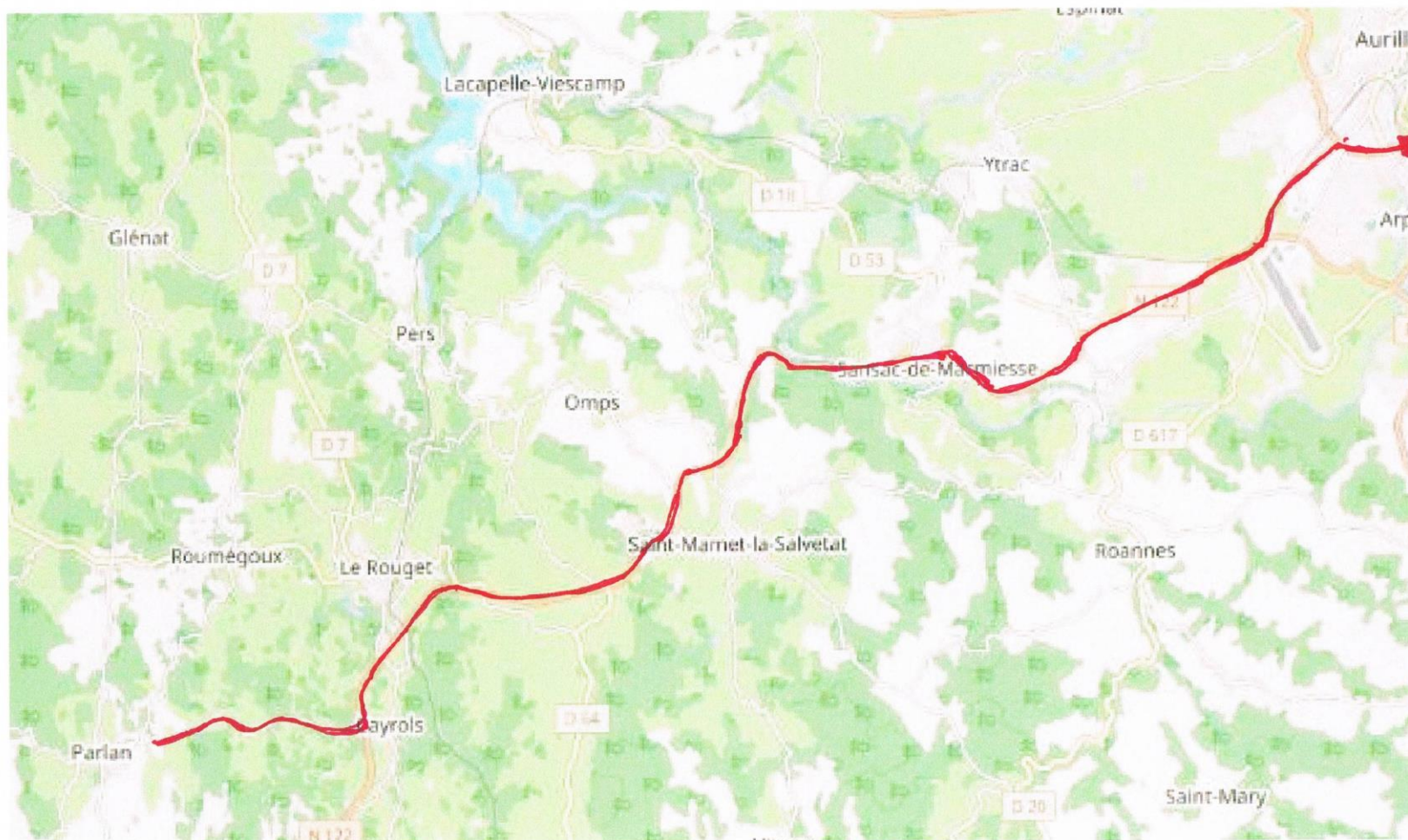
ROUMÉGOUX



-  **EMPLACEMENT ET NOMBRES DE SIGNALEMENTS**
-  **EMPLACEMENT ET NOMBRES DE BARRIÈRES**
-  **ENTRÉE ET SENS DES DÉVIATIONS**
-  **CIRCUIT**

PLAN D'ACCES POUR PARLAN

Ne pas suivre le GPS par Roumégoux, d'Aurillac suivre la RN122 Sortie Cayrols direction Parlan



Règlement particulier de l'épreuve

Merci de respecter les riverains qui nous accueillent

Article 1 : Organisation

Les Championnats Auvergne-Rhône-Alpes Elites Dames et Hommes sont organisés par le Sprinter Club Aurillacois, et se dérouleront en application du règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Les épreuves se disputent le dimanche 5 juin 2022 sur les communes de Parlan et Roumégoux.

Article 2 : Participation

Les épreuves sont ouvertes aux catégories Juniors et Séniors Dames ainsi qu'aux Elites Hommes (1ère et 2ème catégories). Les engagements devront être effectués sur le site de la FFC. Aucun engagement sur place ne sera accepté. Seuls les coureurs licenciés au sein du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes peuvent participer aux Championnats Régionaux Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 3 : Permanences

Une permanence sera tenue le samedi 4 juin 2022 à la Salle Polyvalente de Parlan à partir de 16 heures et ce jusqu'à 19 heures afin que les participants et les participantes puissent retirer leurs dossards. Une permanence sera aussi tenue le dimanche 5 juin 2022 à la Salle Polyvalente de Parlan à partir de 8 heures jusqu'à midi afin que les participants et les participantes puissent retirer leurs dossards. Un seul responsable par équipe aux retraits des dossards.

Article 4 : Réunion des directeurs sportifs

La réunion des directeurs sportifs pour l'épreuve Dames se tiendra à 9 h, salle polyvalente
La réunion des directeurs sportifs pour l'épreuve Elites Hommes se tiendra à 13 h 30, salle polyvalente

Article 5 : Radio Tour

Les informations durant les épreuves seront émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les radios sont fournies par la société « Ferrus » et seront à récupérer à la permanence et à rendre après l'épreuve.

Article 6 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance neutre est assuré par les véhicules du Comité Départemental de Cyclisme du Cantal et de la société « Ferrus ».

Article 7 : Voitures suiveuses

Pour l'épreuve Hommes, seules les équipes représentées par un minimum de 5 coureurs seront autorisées à suivre la course.

Pour l'épreuve Dames, seules les équipes représentées par un minimum de 3 coureurs seront autorisées à suivre la course.

Une dérivation obligatoire avant la ligne d'arrivée sera mise en place pour les véhicules suiveurs, vers le parking des directeurs sportifs.

Article 8 : Ravitaillement

Le ravitaillement devra s'effectuer uniquement à pied dans la zone prévue à cet effet.

La zone de ravitaillement est fixée aux environs du terrain de foot.

Pour l'épreuve Dames, le ravitaillement sera ouvert à partir du 4ème tour et se terminera au 7ème tour.

Pour l'épreuve Hommes, le ravitaillement sera ouvert à partir du 4ème tour et se terminera au 13ème tour.

Article 9 : Respect de l'environnement

Une zone de collecte de déchets est mise en place après la zone de ravitaillement. Le jet d'emballages et de bidons devra être effectué dans cette zone. Si un coureur se débarrasse d'emballages en dehors de cette zone, il sera sanctionné par les arbitres.

Article 10 : Classement

Les classements seront établis avec l'appui de la photo finish et d'un logiciel informatique.
Tout transpondeur non-rendu à l'issue de l'épreuve sera facturé 80 euros.

Article 11 : Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai supérieur à 15 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Article 12 : Anti-dopage

Le règlement anti-dopage de la FFC s'applique intégralement à l'ensemble des deux épreuves. Il se déroulera à la Mairie de Parlan.

Article 13 : Protocole

Toutes les lauréates et tous les lauréats, courses du matin et de l'après-midi, devront se présenter au protocole, dans un délai de 10 minutes suivant l'épreuve Elites Hommes.

Article 14 : Mesures sanitaires

Si besoin, lors des Championnats, les mesures sanitaires pourront être appliquées par l'ensemble des participants, selon les protocoles sanitaires imposés par la FFC.

Numéros utiles :

Valérie MALGOUZOU (Présidente) : 06.85.87.07.58

Jean-Claude VAURS (Vice-président) : 06.07.95.33.14

Service médical :

Une ambulance et un poste fixe de quatre secouristes

Urgences :

Centre Hospitalier Henry Mondor, Avenue de la République, AURILLAC

HEBERGEMENTS

Hôtel des Voyageurs :
20 Avenue du 15 Septembre 1945,
15290 LE ROUGET-PERS
04.71.46.10.04

Les Chalets du Moulin du Teil
Le Moulin du Teil,
15290 LE ROUGET-PERS
04.71.43.22.10

Domaine d'Hypolite :
11 Cardaliaguet,
15290 PARLAN
06.29.72.43.40

Les Maisons de Concasty :
Concasty,
15600 BOISSET
04.71.62.61.64

Hôtel Cruzel :
20 Route d'Aurillac,
15600 SAINT ETIENNE DE MAURS
04.41.46.75.04

Hôtel La Chatelleraie :
Château de la Devèze,
15600 SAINT ETIENNE DE MAURS
04.71.49.09.09

Hôtel Ibis
9 Allée Georges Pompidou
15000 AURILLAC
04.71.64.15.11

Relax Hôtel
113 Avenue du Général Leclerc
15000 AURILLAC
04.71.63.60.00

Hôtel Restaurant Campanille
ZAC de la Jordanne, 3 Avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
04.71.64.64.84

Gîte la Grange au Foin
11 Contival
15290 PARLAN
04.71.46.19.17

Gîte le Four à Pain
11 Contival
15290 PARLAN
04.71.46.19.17

Gîte de Gazal
Le Bessaire, Route de Maurs
15290 PARLAN
06.86.07.04.32

HEBERGEMENTS (SUITE)

Village de Vacances La Chataigneraie : Monsieur Isserte, Gîte de France
Route de Saint Cirgues, Les Brandesques
15600 MAURS 15290 PARLAN
04.71.46.25.00 07.77.94.80.35

La Martinelle : Gîte du Moulin Maurian
5 Rue de la Martinelle, 17 Le Moulin de Maurian
15600 MAURS 15290 PARLAN
06.19.91.40.16 04.71.46.15.44

Gite Cantal LASSALLE : Gîte le chêne tranquille
1 rue du Stade, La Minerve
15290 LE ROUGET-PERS 15290 PARLAN
04.71.63.61.64 06.43.05.63.03

Hôtel Aurena : Gîte le Roucal
41 Avenue Georges Pompidou, Labroussette
15000 AURILLAC 15290 PARLAN
04.71.62.09.01 06.08.51.47.63

PARTENAIRE :

The Originals Access Hôtel Maison des Ols
141 Avenue de Conthe 6, Valadou
15000 AURILLAC 15290 ROUMEGOUX
04.71.63.96.39 04.71.46.11.52

*Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien
mais parce qu'il n'a pas de prix*

SHERRY Anderson

De très nombreux bénévoles ont travaillé, travaillent et travailleront sur cette épreuve pour que nos coureurs puissent vivre leur passion.

Si le cyclisme existe, si le sport en général existe, ce n'est que grâce à tous les bénévoles.

Chers coureurs, toutes les personnes que vous allez croiser aujourd'hui sont là uniquement pour vous. Je vous demande le plus grand respect pour eux.

Ils sont là par passion, par amitié et par amour du sport, ils porteront le maillot «Département du Cantal », alors juste un petit signe de la main, un sourire ou mieux....un merci en passant et ils seront comblés.

Beaucoup ne connaissent pas le monde du vélo, alors je compte sur vous tous pour montrer le beau visage de notre sport.

L'Organisateur

Jean Claude Vours



NOS INVITES D'HONNEUR

Jean Claude Thellière : né à Blanzat, Parrain du Sprinter Club Aurillac

Champion d'Auvergne Société en 1965, Professionnel de 1966 à 1970

Vainqueur du Midi Libre en 1966, Champion de France professionnel en 1966

3 tours de France (29ème 13ème), 1 tour d'Espagne (32ème), 1 tour d'Italie (34ème)

Claude Aiguespares : né à St Mamet, Champion de France par équipes CLM en 71,
Professionnel de 1972 à 1975

Lily Bergaud : né à Jaleyrac, Professionnel de 1953 à 1963, 7 tours de France,
2 victoires d'étape, 1er à Pau en 58, 1er à Strasbourg en 61

René Serre : né à Mauriac, Champion d'Auvergne en 1962, Professionnel chez Mercier,
coéquipier de Poulidor de 1963 à 1964

David Delrieu : né à Aurillac, Champion d'Auvergne en 1993, Professionnel de 1996 à 2001

Gérard Guazzini : Champion de France Amateurs sur route en 1987, professionnel de 1988
à 1994

Christophe Laborie : né à Aurillac, Champion d'Auvergne en 2007, Professionnel de 2010 à
2016

INFOS PRATIQUES

Président d'Organisation :

Jean Claude VAURS : 06.07.95.33.14

Référent Protocole :

René Pouget : 06.75.38.90.00

Responsable Sécurité :

Daniel Jourdon : 06.07.50.99.34

Georges Fraysse : 07 86 41 73 43

Relations Engagements et administratif :

Valérie Malgouzou : 06.85.87.07.58

Club Organisateur :

Sprinter Club Aurillac

Référent Secours : Protection Civile

Tél :

Moto Sécurité et Ardoisier

Hervé Argueyrolles : 06.74.99.94.53

Moto Info :

Jérôme Valadou : 06.86.61.77.21

Référent Voitures

Marcel Gauzentes : 06.81.62.07.84

Référent Radios :

Alain Biles : 06.15.73.66.33

Speaker : Lilian Coulliez

Président du Jury des arbitres : P. Brousse

Arbitres : A. Dossi, M. Vialanet, A. Valadou, O. Malgouzou

NOS PARTENAIRES



NOS PARTENAIRES



TOYOTA



CENTRE FRANCE

**Toute une banque
pour vous**

FABRICATION ET RÉPARATION
DE MATÉRIEL INOX
Agro-Alimentaire - Soudure
Restauration
**JÉRÔME
DEBLADIS**
15130 YTRAC - 07 60 45 17 34
www.debladis.inox.fr

www.lavergne-voyages.fr
LAVERGNE
Voyages

**MAISON
CLAVIES**
BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Tél.: 04 71 62 75 19
1 rue du Lavoir - 15290 PARLAN



cuisinella
Des cuisines qui donnent envie.

AUTO 2015
Assistance dépannage
06 86 50 56 19

2021 En crise Covid



- 17016 licenciés
- 310 Clubs
- 12 disciplines (Route, Piste, Cyclo-cross, BMX Race, BMX freestyle, VTT cross country, VTT descente, VTT trials, VTT enduro, Cyclisme artistique, Polo Vélo et Vélo couché)
dont 5 olympiques et 8 haut niveau
- 12 départements
- 45 encadrants dans l'équipe technique régionale
- 4 Champions du Monde UCI et 25 titres individuels aux Championnats de France en 2021

Dans le Cantal : 450 licenciés

Pour le comité AURA, 522 organisations ont été faites sur 12 départements

Pour le Cantal : 54 organisations (4^{ème} département organisations)

En 2022, le Comité compte déjà 734 organisations dont 86 pour le Cantal



CALENDRIER DES ORGANISATIONS DU SPRINTER CLUB AURILLAC 2022

Le Sprinter Club Aurillacois est né fin 2021 de la fusion de l'Union Cycliste Aurillacoise et l'Antonin Magne ACC

16 AVRIL : TOUR DU CANTAL Cadets à ST CERNIN

01 MAI : Prix du Muguet Gare à AURILLAC (2-3-J-PCO)

15 MAI COURSE DE COTE—LAVIGERIE—PUY MARY

22 MAI : COURSE DE CÔTE : LE BURON ST PAUL DE SALERS-PUY MARY

05 JUIN : CHAMPIONNAT AURA—PARLAN

11 JUIN : ANTONIN MAGNE à Aurillac (2-3-J-PCO)

18 JUIN : RANDO DU PLUS GRAND VOLCAN D'EUROPE - REILHAC

02 JUILLET : MOURJOU (Ecole de Vélo-Minimes-Cadets-Rando VTT)

23 JUILLET : LE BEX D'YTRAC Souvenir Roland Cornet (2-3-J-PCO)

30 JUILLET : YDES (Semaine Cantalienne) 2-3-J-PCO

31 JUILLET : AURILLAC (Semaine Cantalienne) 2-3-J-PCO

06 AOUT : PLEAUX (Semaine Cantalienne) 2-3-J-PCO

03 et 04 SEPTEMBRE : CHAMPIONNAT France ROUTIERS Route et VTT à Jussc

18 SEPTEMBRE : CLM—MANDAILLES-PUY MARY

01 OCTOBRE : CHAMPIONNAT France VTT POMPIERS - LE LIORAN





Le Sprinter Club Aurillacois remercie
La Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne
Le conseil Départemental du Cantal
La Région Auvergne Rhône Alpes





Monsieur Jean Claude VAURS, vice-Président, Valérie MALGOUZOU, Présidente ainsi que tous les membres du Sprinter Club Aurillacois remercient très sincèrement les communes de Parlan et Roumégoux pour la confiance qu'ils ont accordée aux organisateurs et pour l'investissement qu'ils ont su nous donner.

Nous espérons que cette belle journée de cyclisme restera gravée dans nos esprits.



Comité Départemental
de Cyclisme du Cantal



Sprinter Club Aurillac

